



---

## ALLIANCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Appel d'offres

Pour embaucher une consultante<sup>1</sup> dans le but de diriger une

**Réaliser un diagnostic organisationnel &  
appuyer l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités**

pour le compte de  
l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne

**LA DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES PROPOSITIONS EST  
LE VENDREDI 23 AOÛT 2019 À 17H (HEURE NORMALE DE L'EST).**

Ottawa (Ontario)  
Mandat de septembre 2019 à mars 2020

---

<sup>1</sup> À noter que l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne souscrit au principe d'égalité d'emploi et l'utilisation des termes féminins n'exclut en rien les candidats masculins.

## **1. Description de l'organisme**

L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) défend les droits de 1,326 million de femmes issues des communautés francophones et acadienne du Canada. Elle est vouée à la sensibilisation et à la promotion du rôle et de la contribution des femmes francophones dans leur communauté et leur droit de vivre et s'épanouir pleinement en français.

Elle a pour but de :

1. Appuyer les organismes provinciaux et territoriaux des femmes de la francophonie canadienne dans leur développement et dans la prestation de services aux femmes francophones;
2. Sensibiliser le public canadien, les organismes francophones et acadiens et les diverses instances gouvernementales au rôle, à la contribution et aux besoins des femmes de la francophonie canadienne;
3. Soutenir la concertation et la collaboration de ses membres et de ses partenaires pour l'avancement de ses dossiers qui traitent des enjeux des femmes de la francophonie canadienne;
4. Promouvoir l'éducation et le leadership sous toutes ses formes chez les femmes francophones;
5. Proposer et s'associer à des recherches qui documentent la situation des femmes de la francophonie canadienne.

## **2. Contexte**

Le projet « En mouvement : assurer le renforcement des capacités des femmes francophones et acadiennes du Canada » est une initiative de l'AFFC, financée par le Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres du Canada.

L'AFFC souhaite ainsi renforcer ses capacités organisationnelles en explorant de nouvelles opportunités de partenariats, de collaboration et de réseautage notamment auprès de ses associations membres.

Prenant appui sur la Table de concertation nationale des directions générales, elle pourra alors développer de bonnes pratiques, offrir des ateliers thématiques (webinaires et en personne), développer des outils d'éducation, de sensibilisation et de promotion de l'égalité des sexes et renforcer les liens entre ses membres et les partenaires du réseau de l'AFFC dans le but de favoriser une meilleure inclusion des femmes des communautés francophones en situation minoritaire.

### **But**

Le mandat principal de la consultante sélectionnée est de réaliser pour le compte de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) l'identification de ses besoins organisationnels (équipe, C.A. et associations membres) et de l'appuyer dans le processus d'élaboration d'un plan de renforcement des capacités (2019-2023).

### 3. Résultats attendus et échéancier

Résultats attendus	Échéance
Proposer un échéancier et un budget réaliste pour la mise en œuvre du produit;	23 août 2019
Participer à une rencontre d'introduction avec l'AFFC pour clarifier les attentes	6 septembre 2019
Prendre connaissance des orientations de l'AFFC, de son historique, de ses projets et activités, de son environnement et de ses stratégies déjà en place;	13 septembre 2019
Participer à la rencontre de la Table nationale de concertation des directions générale afin de présenter le processus et répondre aux questions des membres.	13 septembre 2019
Développer des outils de consultation, dont un questionnaire d'évaluation de la capacité organisationnelle, et les faire valider par l'AFFC;	1 <sup>er</sup> octobre 2019
Mener des consultations approfondies auprès de l'AFFC et de ses 13 membres (Présidentes et Directions générales) en vue de connaître les principaux besoins organisationnels;	15 novembre 2019
Faire l'analyse des résultats, émettre des recommandations et rédiger un rapport synthèse (diagnostic);	9 décembre 2019
Présenter et valider les informations tirées du diagnostic lors d'une réunion rassemblant l'équipe de l'AFFC, des représentantes de son conseil d'administration et ses membres;	11 février 2020
Animer une séance de travail avec l'AFFC (équipe, C.A. & membres) ayant pour objectif d'élaborer de façon participative un plan de renforcement des capacités organisationnelles sur une durée de 4 ans;	11 et 12 février 2020
Rédiger le plan de renforcement des capacités final tenant compte de l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), qui comprendra entre autres un cadre logique ainsi que des plans opérationnels pour chacune des années;	15 mars 2020

### 4. Compétences recherchées

L'organisme, la firme ou la consultante qui soumet une proposition doit répondre aux exigences organisationnelles essentielles suivantes et le démontrer clairement dans sa proposition :

- Détenir une combinaison de connaissances et d'expérience pertinentes pour réaliser le présent mandat (accompagnement d'OSBL, création d'outils, développement organisationnel, renforcement de capacité, animation de groupe et travail d'équipe, ACS+, etc.);
- Posséder une certaine expertise en recherche féministe et/ou en renforcement des capacités de groupes de femmes;
- Avoir la capacité de réaliser le projet selon l'échéancier prévus.

## 5. Détails de la soumission

Toutes les soumissions doivent fournir les informations suivantes :

- I. Le curriculum vitae à jour de la consultante et de toutes les personnes appelées à collaborer à ce projet incluant une liste des projets similaires / pertinents réalisés;
- II. La méthodologie proposée pour réaliser ce projet;
- III. Échéancier détaillé de la réalisation des étapes menant au dépôt du plan final de renforcement des capacités, incluant le nombre de jours estimé pour chaque tâche;
- IV. Coûts anticipés totaux, incluant les coûts par jour, le nombre de jours estimés, etc.
- V. Deux références professionnelles.

### *Adjudication du contrat*

Le contrat sera adjugé au mérite. L'AFFC se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute proposition. Le contrat ne sera pas nécessairement accordé au moins-disant.

### *Coût du développement d'une offre*

Les coûts pour l'élaboration d'une offre en réponse au présent appel seront assumés entièrement par la consultante.

## 7. Date limite pour la présentation de la proposition

La date limite pour la présentation d'une proposition est **le vendredi 23 août 2019 à 17 heures** (heure de l'Est).

Les propositions doivent être reçues par **courrier électronique** et adressées à :

Christelle Desforges,  
Agente de liaisons communautaire et chargées des projets spéciaux  
Alliance des femmes de la francophonie canadienne  
[liaisons@affc.ca](mailto:liaisons@affc.ca)

**Pour plus d'information, prière de contacter Christelle Desforges, Agente de liaisons communautaire et chargées des projets spéciaux, au (613) 241-3500 poste 235 ou par courriel à [liaisons@affc.ca](mailto:liaisons@affc.ca).**